

Informations de base	
2023/2128(INI)	Procédure terminée
INI - Procédure d'initiative	
Relations UE-Inde	
Subject	
6.40.08 Relations avec les pays d'Asie	
Zone géographique	
Inde	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	AFET Affaires étrangères	ALAMETSÄ Alviina (Greens /EFA)	26/04/2023
		Rapporteur(e) fictif/fictive MEIMARAKIS Vangelis (EPP) PAPANDREOU Nikos (S&D) EROGLU Engin (Renew) RUISSEN Bert-Jan (ECR) MARIANI Thierry (ID) VILLANUEVA RUIZ Idoia (The Left)	

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
12/07/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
07/12/2023	Vote en commission		
12/12/2023	Dépôt du rapport de la commission	A9-0435/2023	Résumé
16/01/2024	Débat en plénière		
17/01/2024	Décision du Parlement	T9-0033/2024	Résumé
17/01/2024	Résultat du vote au parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2023/2128(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Base juridique	Règlement du Parlement EP 121
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	AFET/9/12643

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE753.444	28/09/2023	
Amendements déposés en commission		PE754.761	27/10/2023	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A9-0435/2023	12/12/2023	Résumé
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0033/2024	17/01/2024	Résumé

Réunions avec des représentant(e)s d'intérêts, publiées conformément au règlement intérieur

Rapporteur(e)s, rapporteur(e)s fictifs/fictives et président(e)s des commissions

Transparence				
Nom	Rôle	Commission	Date	Représentant(e)s d'intérêts
ALAMETSÄ Alviina	Rapporteur(e)	AFET	15/01/2024	Embassy of India
ALAMETSÄ Alviina	Rapporteur(e)	AFET	24/10/2023	Embassy of India, Brussels
EROGLU Engin	Rapporteur(e) fictif/fictive	AFET	16/10/2023	Stichting The London Story
ALAMETSÄ Alviina	Rapporteur(e)	AFET	12/10/2023	Stichting The London Story
ALAMETSÄ Alviina	Rapporteur(e)	AFET	21/09/2023	INTPA
ALAMETSÄ Alviina	Rapporteur(e)	AFET	19/09/2023	Embassy of India, Brussels
ALAMETSÄ Alviina	Rapporteur(e)	AFET	01/09/2023	EEAS

Relations UE-Inde

2023/2128(INI) - 12/12/2023 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission des affaires étrangères a adopté un rapport d'initiative d'Alviina ALAMETSÄ (Verts/ALE, FI) sur une recommandation du Parlement européen à l'intention du Conseil, de la Commission et de la Vice-présidente de la Commission / Haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité concernant les relations entre l'UE et l'Inde.

En 2022, l'UE et l'Inde ont célébré le 60ème anniversaire de leur partenariat bilatéral. Si ce partenariat a pris de l'ampleur ces dernières années, il n'a toutefois pas encore atteint son plein potentiel.

L'objectif de cette recommandation est d'élargir et d'approfondir les relations entre l'UE et l'Inde en progressant dans les domaines prioritaires qui sont dans l'intérêt des deux parties et du bien-être de leurs citoyens respectifs grâce à une coopération renforcée dans divers domaines, comme indiqué dans la feuille de route UE-Inde 2025.

Recommendations

Le rapport formule les recommandations suivantes à l'intention du Conseil, de la Commission et de la vice-présidente de la Commission/haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité :

Partenariat stratégique UE-Inde : le cadre institutionnel

- Continuer à élargir et à approfondir les relations entre l'UE et l'Inde en tant que partenaires stratégiques et respecter l'engagement de dialogues et de sommets réguliers à plusieurs niveaux;
- poursuivre une approche du partenariat fondée sur le principe de l'«équipe Europe»;
- réaliser des avancées tangibles dans les domaines prioritaires du partenariat, en particulier le changement climatique et la croissance verte, la numérisation et les nouvelles technologies, la recherche et le développement, la connectivité, le commerce et l'investissement, la politique étrangère, de sécurité et de défense, ainsi que les droits de l'homme et l'État de droit;
- établir un dialogue interparlementaire plus structuré et à plusieurs niveaux entre le Parlement européen et ses homologues indiens.

Coopération UE-Inde en matière de politique étrangère et de sécurité

- développer davantage la coopération croissante entre les deux parties en matière de politique étrangère et de sécurité et promouvoir de plus grandes synergies dans ce domaine par le biais des mécanismes de dialogue existants et d'autres enceintes mises en place dans le cadre de la feuille de route UE-Inde à l'horizon 2025;
- encourager l'Inde à renforcer la coopération régionale en matière de sécurité tout en reconnaissant le contexte instable de la prolifération, de la modernisation militaire et des différends territoriaux;
- renforcer la coopération sur les menaces hybrides, en particulier dans la lutte contre les campagnes de désinformation, par le biais de mécanismes visant à partager les preuves et les renseignements;
- développer et élargir la coopération entre l'UE et l'Inde en matière de sécurité maritime;
- renforcer la coopération entre l'UE et l'Inde en matière de désarmement et de non-prolifération et encourager l'Inde à s'associer aux efforts déployés par l'UE pour promouvoir la sûreté nucléaire et la non-prolifération des armes nucléaires, chimiques et biologiques dans la région;
- s'engager avec l'Inde sur la question de sa forte dépendance militaire à l'égard de la Russie, sur la politique de sanctions de l'UE à l'égard de la Russie et sur la poursuite de ses achats de pétrole brut à bas prix auprès de la Russie.

Droits de l'homme et démocratie

- inscrire effectivement les droits de l'homme et les valeurs démocratiques au cœur de l'engagement de l'UE avec l'Inde, dans le but d'un dialogue constructif et axé sur les résultats;
- élaborer une stratégie et un plan d'action pour traiter ces questions et les intégrer dans le partenariat plus large entre l'UE et l'Inde;
- s'engager avec l'Inde dans ses efforts pour enquêter et prévenir la violence et la discrimination fondées sur le genre et promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

Établir des liens sur les questions relatives au climat, à l'énergie et au numérique

- renforcer la coopération sur les questions liées au climat et à l'énergie avec l'Inde en tant que partenaire clé dans la lutte mondiale contre le changement climatique et la dégradation de la biodiversité et dans la transition verte vers les énergies renouvelables et la neutralité climatique, en tenant dûment compte de leur impact sur les plus vulnérables.

Relations UE-Inde

2023/2128(INI) - 17/01/2024 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 585 voix pour, 10 contre et 36 abstentions, une recommandation à l'intention du Conseil, de la Commission et de la Vice-présidente de la Commission/Haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité concernant les relations entre l'UE et l'Inde.

L'Union européenne et l'Inde ont l'intention de se rencontrer lors de la réunion des dirigeants à New Delhi début 2024, notamment pour réaffirmer les engagements des deux parties à l'égard de leur partenariat stratégique et pour faire le point sur la mise en œuvre de la feuille de route UE-Inde à l'horizon 2025.

Le Parlement a formulé les **recommandations** suivantes à l'intention du Conseil, de la Commission et de la vice-présidente de la Commission/haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité :

Partenariat stratégique UE-Inde : le cadre institutionnel

- continuer à élargir et à approfondir les relations entre l'UE et l'Inde en tant que partenaires stratégiques et respecter l'engagement de dialogues et de sommets réguliers à plusieurs niveaux et adopter une approche «Équipe Europe» du partenariat;
- réaliser des avancées tangibles dans les domaines prioritaires du partenariat, en particulier le changement climatique et la croissance verte, la numérisation et les nouvelles technologies, la recherche et le développement, la connectivité, le commerce et l'investissement, la politique étrangère, de sécurité et de défense, ainsi que les droits de l'homme et l'État de droit;
- commencer à élaborer une stratégie de partenariat et de coopération ambitieuse, multiforme et renouvelée en profondeur reposant sur les valeurs de liberté, de démocratie, de pluralisme, d'état de droit, d'égalité, de respect des droits de l'homme, de justice sociale et de développement durable;
- établir un dialogue interparlementaire plus structuré et à plusieurs niveaux entre le Parlement européen et ses homologues indiens.

Copération UE-Inde en matière de politique étrangère et de sécurité

- développer davantage la coopération croissante entre les deux parties en matière de politique étrangère et de sécurité et promouvoir de plus grandes synergies dans ce domaine par le biais des mécanismes de dialogue existants et d'autres enceintes mises en place dans le cadre de la feuille de route UE-Inde à l'horizon 2025;
- organiser des dialogues bilatéraux sur la sécurité sur une base annuelle et veiller à ce que cette composante toujours plus importante du partenariat favorise véritablement la sécurité, la stabilité et un développement pacifique partagés dans la région indo-pacifique;
- encourager l'Inde à renforcer la coopération régionale en matière de sécurité tout en reconnaissant le contexte instable de la prolifération, de la modernisation militaire et des différends territoriaux;
- renforcer la coopération sur les menaces hybrides, en particulier dans la lutte contre les campagnes de désinformation, par le biais de mécanismes visant à partager les preuves et les renseignements;
- étendre la coopération entre l'UE et l'Inde en matière de sécurité maritime et reconnaître la contribution de l'Inde à la liberté de navigation dans le monde, ainsi que le déploiement récent de navires de la marine indienne en vue de protéger les navires marchands en mer Rouge, qui font l'objet d'attaques continues de la part des rebelles houthistes;
- renforcer la coopération entre l'UE et l'Inde en matière de désarmement et de non-prolifération et encourager l'Inde à s'associer aux efforts déployés par l'UE pour promouvoir la sûreté nucléaire et la non-prolifération des armes nucléaires, chimiques et biologiques dans la région;
- nouer un dialogue avec l'Inde sur la question de sa forte dépendance militaire à l'égard de la Russie, sur la politique de sanctions de l'UE à l'égard de la Russie, sur le fait qu'elle continue d'acheter du pétrole brut en provenance de Russie à bas prix et qu'elle vend ensuite des produits pétroliers raffinés sur les marchés internationaux, ainsi que sur sa participation au commerce de diamants russes.

Droits de l'homme et démocratie

- inscrire effectivement les droits de l'homme et les valeurs démocratiques au cœur de l'engagement de l'UE avec l'Inde, dans le but d'un dialogue constructif et axé sur les résultats;
- élaborer une stratégie et un plan d'action pour traiter ces questions et les intégrer dans le partenariat plus large entre l'UE et l'Inde;
- faire part des préoccupations au sujet de la réforme de la loi indienne sur la citoyenneté et d'autres lois qui créent une discrimination fondée sur la religion, encourager l'Inde à garantir le droit de pratiquer librement la religion de son choix et combattre les discours de haine qui incitent à la discrimination ou à la violence à l'encontre des minorités religieuses;
- s'engager avec l'Inde dans ses efforts pour enquêter et prévenir la violence et la discrimination fondées sur le genre et promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ;
- œuvrer conjointement avec l'Inde pour garantir un environnement sûr et démocratique pour le travail des défenseurs des droits de l'homme, de l'environnement, des droits des peuples autochtones et des droits des dalits, des opposants politiques et des militants syndicaux, des journalistes et d'autres acteurs de la société civile;
- rappeler que tout accord de libre-échange avec l'Inde devrait se fonder sur des évaluations préalables de l'impact sur les droits de l'homme et le développement durable menées par les deux parties.

Établir des liens sur les questions relatives au climat, à l'énergie et au numérique

- renforcer la coopération sur les questions liées au climat et à l'énergie avec l'Inde en tant que partenaire clé dans la lutte mondiale contre le changement climatique et la dégradation de la biodiversité et dans la transition verte vers les énergies renouvelables et la neutralité climatique, en tenant dûment compte de leur impact sur les plus vulnérables;

- intensifier la coopération dans le domaine du calcul à haute performance et des technologies quantiques et reconnaître qu'avec le soutien de l'Inde, l'Union est la mieux placée pour faire progresser les normes mondiales dans le domaine du numérique;

- intensifier le dialogue avec l'Inde, premier producteur et exportateur de médicaments génériques et acteur actif de la santé mondiale dans les instances multilatérales, sur les urgences sanitaires, les produits pharmaceutiques et les innovations numériques dans le domaine de la santé visant à offrir une couverture sanitaire universelle.